

GÎTE «L'UTOPIE» DU PARADOXE PERDU

CONTRAT DE LOCATION (10 personnes)

TEL: 04 75 38 60 13 / 06 07 09 91 00 / 06 22 94 47 06

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous, le contrat pour un séjour dans notre gîte situé au Cros de Géorand en Ardèche. Le présent contrat rempli, daté et signé, accompagné de votre chèque de réservation confirmant votre demande. (A renvoyer dans les 15 jours après votre demande)

Mr, Mme :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Tel domicile :

Tel portable :

Mail :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants et âge :

Veillez noter que la location doit être de 2 nuits minimum
Juillet et août : les locations se font uniquement à la semaine du samedi au samedi

DATE D'ARRIVÉE :

DATE DE DÉPART :

Heure d'arrivée : 17h30

Heure de départ : 10H30

COÛT TOTAL DU SÉJOUR :

ACOMPTE A VERSER :

(encaissé)

CAUTION DE GARANTIE DU MATÉRIEL : 300€ en espèce (à remettre à l'hébergeur à l'arrivée après l'état des lieux et restituée en fin de séjour, sauf dégradations).

Nous vous rappelons à cet effet que vous devez déclarer à votre Compagnie d'Assurance votre séjour locatif (article 13).

Ce prix s'entend toutes charges comprises avec eau et électricité inclus. Taxes de séjour et ménages inclus*(article 8).

**Les Suppléments
tarifaires :**

Chauffage (sur demande) 50€ la semaine, 30€ week-end.

Machine à laver dans notre buanderie 3€/ le lavage (lessive fournie).

Location draps et serviettes 10€/pers./séjour.

Acompte de 30 % ou 50% juillet, août et jours fériés, à verser à la signature de ce contrat par chèque à l'ordre de Madame STEL Valérie ou par virement bancaire (sur demande).

Le solde sera à régler par chèque ou espèces à votre arrivée avec la caution de garantie du matériel.

Je soussigné Mr, Mme

déclare accepter les termes du contrat ci-dessus et être titulaire d'une assurance responsabilité civile vie privée couvrant le risque villégiature.

Date :

Signature avec mention écrite " lu et approuvé" :